



EDITORIAL

Un mouvement sous tutelle budgétaire et idéologique

Sommaire

Le déroulement de la phase Intra	<i>page 2</i>
Éditorial : un mouvement sous tutelle	<i>page 3</i>
Le droit de muter en danger	<i>page 4</i>
Mouvement Intra: les règles générales	<i>page 5</i>
Sur quel poste peut-on être nommé ?	<i>pages 6 et 7</i>
Le SNES, un outil indispensable	<i>page 8</i>
Titulaires sur zone de remplacement	<i>page 9</i>
Néo titulaires	<i>page 10</i>
Situations particulières	<i>pages 11, 12, 13</i>
Calculez votre barème pour l'Intra	<i>pages 14 et 15</i>
Intra 2011 : pour vous informer	<i>page 16</i>
Documents Complémentaires	
Bulletin d'adhésion	<i>pages I et II</i>
Fiche syndicale	<i>pages XI et XII</i>
Listes des groupements de communes, des zones de remplacement, des établissements APV, RAR.	<i>pages III à X</i>

Cette publication a pour objet de vous aider à formuler vos vœux dans le cadre d'un mouvement intra qui subit de plein fouet les effets dévastateurs des choix budgétaires et idéologiques de la politique du Gouvernement.

En effet, la préparation de rentrée 2011 s'inscrit dans le renforcement du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et du désengagement massif de l'Etat conduisant à la destruction de l'emploi public et à l'atomisation d'un service public d'éducation de plus en plus asphyxié. L'académie de Versailles, déjà fortement ponctionnée les années précédentes, perd 493 emplois alors que les effectifs globaux en lycée, comme en collège, augmentent. Les établissements sont soumis à des suppressions massives et effectives de postes aggravées par le maintien d'un taux élevé d'HS.

Bourrage des classes, suppression d'options, démantèlement de l'éducation prioritaire, refus d'accorder les heures statutaires, autant de choix opérés par le Recteur pour répondre à la fois à l'objectif de « performance » en matière de suppressions de postes et à celui de transformation radicale du système éducatif et de son pilotage. Il s'agit très clairement d'imposer un fonctionnement ségréatif du système éducatif remettant en cause la démocratisation, à travers l'Ecole du socle, et de remettre en cause la formation, les métiers, les missions, les services et les carrières, bafouant ainsi les qualifications et les statuts des personnels.

Ces orientations, conjuguées au tarissement des recrutements organisé depuis plusieurs années, ont des conséquences désastreuses pour tous les personnels : pour les futurs lauréats des concours 2011 auxquels reste dénié le droit à une véritable année de stage et à une entrée progressive dans le métier ; pour les stagiaires actuels, participants obligatoires à l'intra qui vont, encore plus que par le passé, être affectés sur ZR ; pour tous les personnels qui se voient ainsi brutalement confrontés au refus de fait d'une mobilité choisie aggravé par la reconduction de la soustraction de postes du mouvement pour affecter les stagiaires.

Le mouvement sert ainsi d'instrument pour imposer des choix idéologiques hautement contestables (cumul des bonifications pour les agrégés demandant des lycées, bonification pour affectation en CLAIR...)

Enfin, le mouvement est aussi le moyen pour l'Administration de s'attaquer au principe constitutif des garanties collectives des personnels dans la fonction publique : le paritarisme.

En maintenant contre l'avis majoritaire des organisations syndicales, dont le SNES, sa décision de publier le projet de mouvement, elle fait le choix de donner des résultats anticipés forcément entachés d'erreurs. Il s'agit de remettre en cause le fonctionnement des instances paritaires réglementairement chargées de vérifier les actes de gestion de l'Administration mais aussi les droits des personnels.

Le SNES est engagé dans un plan d'action sur la durée contre la politique éducative et les réformes régressives en cours. Il met en avant d'autres revendications pour l'avenir de métiers, l'amélioration de nos conditions de travail, de nos carrières et de nos salaires ainsi que pour le système éducatif et l'avenir des jeunes. Il entend défendre dans le cadre du mouvement, en face d'une Administration qui bafoue les droits des personnels et cherche à faire passer en force ses choix idéologiques, une conception de la gestion fondée sur la transparence, l'équité et l'égalité de traitement.

Il appelle les personnels après la journée de grève et de manifestation réussie du 10 février dans le second degré, à amplifier la mobilisation, à s'investir dans toutes les actions locales et à participer massivement à tous les temps forts nationaux. La journée de manifestation nationale, à Paris, le 19 mars, à l'appel du groupe des 25, dont le SNES et la FSU, contre les suppressions de postes et les réformes, est l'occasion de mettre en avant les exigences de promotion de l'emploi public, d'autres réformes pour le système éducatif et de revalorisation de nos métiers.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle,
co-secrétaires généraux.

Dossier réalisé par le secteur emploi de la section académique du SNES :

Jean-Christophe Anglade, Patrick Bader, Laurent Boiron, Pascale Boutet, Dominique Carlotti, Marie Chardonnet, Mélanie Javaloyès, Philippe Lévy, Marie-Damienne Odent, Claudette Valade, Michel Vialle avec la participation de Myriam Descamps, Jean-Jacques Duchon et David Rafroidi.